



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

**COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ**

SÉANCE DU LUNDI 29 NOVEMBRE 2021

Nombre de Membres

- Afférents 19
- En Exercice : 19
- Présents : 15
- Ayant pris part : 18

L'an deux mille vingt et un et le lundi vingt-neuf novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation
22/11/2021

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Didier COMBES ; M. Jean-Pierre LESCURE ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Aline COUTAREL ; Mme Gaëlle POUSTOMIS ; M. Alain JAME ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage
22/11/2021

Excusés représentés : Mme Dominique GODOT-RAMADE représentée par M. Jean-François COMBELLES ; Mme Hélène POLDERVAART représentée par Mme Aline COUTAREL et Mme Pauline MARCOU MADER représentée par Mme Pascale BARNA-LEGRAND.

Absent : Mme Marie-Line CLUZEL.

Monsieur Jean MARTINEZ a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération N°2021-79 : Désignation d'un Correspondant Défense.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il appartient à chaque commune de procéder à la désignation d'un Correspondant Défense parmi les membres du conseil municipal. Les correspondants défense remplissent une mission d'information et de sensibilisation des administrés de leur commune aux questions de défense. Ils sont également les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région.

Suite à la démission de Monsieur David FRANCO en date du 25 octobre 2021, ce poste de délégué titulaire est vacant. Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Didier COMBES, Adjoint au Maire, en qualité de délégué titulaire.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte la proposition de Monsieur le Maire et désigne Monsieur Didier COMBES, en qualité de Correspondant Défense titulaire, et rappelle que Monsieur Jean-Marie BRU, conserve sa fonction de Correspondant Défense suppléant.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU.

